

Questions orales

M. Trudeau: Ce n'était pas à la mode il y a quelques mois, mais ça commence à le devenir. Je suis certain que ce n'est pas la dernière fois que Votre Honneur en entend parler. A mon avis, les députés de l'opposition devraient nous dire s'ils veulent des élections avant que nous étudions le bill sur le pipe-line ou plus tard. S'ils veulent des élections avant, qu'ils le disent.

Des voix: Bravo!

Des voix: Dès maintenant!

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, l'opposition a déjà donné la preuve de sa bonne volonté et de son désir de collaborer en ce qui concerne les questions relatives à l'économie, comme le prouve le fait que nous ayons adopté le bill sur le crédit d'impôt à l'emploi en une journée. C'est au premier ministre qu'il faut imputer le blâme pour avoir retardé la présentation du bill de six mois.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: J'aimerais poser la question suivante au premier ministre au nom de plus d'un million de chômeurs canadiens: S'il n'a pas le courage de présenter un budget, a-t-il le courage d'annoncer des élections?

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Faites-le maintenant, Pierre.

M. McGrath: Le plus tôt sera le mieux.

M. Paproski: Pourquoi attendre au printemps? Faites-le dès maintenant!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je crois que les événements des semaines passées ont montré que l'opposition était en mesure de tâter le pouls du public après s'être opposée aux dégrèvements d'impôt qui étaient à l'étude depuis vingt jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Paproski: Quelle belle sortie.

M. Trudeau: Elle a finalement compris le message et a réussi à trouver le courage de voter en faveur d'une autre excellente mesure du gouvernement en un seul jour. J'espère qu'elle va continuer dans cette voie.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: C'est pas très fort comme raisonnement.

* * *

LES PÉNITENCIERS

DEMANDE DE MESURE LÉGISLATIVE POUR PROTÉGER LES GARDIENS DE PRISON

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au solliciteur général. Compte tenu de la lenteur et des hésitations qui caractérisent la remise sur pied du sous-comité de la justice et des affaires juridiques qui s'occupe des pénitenciers et puisqu'il y a un problème urgent dans nos pénitenciers, je voudrais lui poser la question suivante: est-on en train de mener une enquête urgente afin de s'assurer que d'autres tragédies comme l'exécution d'un gardien de prison ne se reproduisent plus? Y a-t-il des mesures législatives d'urgence de prévues pour protéger le personnel des pénitenciers et lui garder bon moral?

[Français]

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, le député a d'abord porté à l'attention de la Chambre un événement très tragique qui s'est produit à Montréal hier. Je voudrais simplement en ce qui touche à la mort tragique de M. Michel Roy, le directeur de l'Institut Archambault, offrir mes condoléances et aussi celles de la Chambre à la famille de M. Roy, et assurer tous les employés du système pénitentiaire canadien que nous faisons tout afin d'aider les autorités provinciales, et nous l'espérons, municipales, les autorités policières à Montréal, afin de continuer l'enquête et la poursuite des gens responsables de cet acte absolument inexcusable et, en effet, très sauvage et barbare.

• (1442)

[Traduction]

M. Woolliams: Je suis persuadé que tous les députés voudraient faire part de leur compassion à cette famille mais ce ne sont pas des condoléances qui rendront la vie à ce fonctionnaire. Je demande, une fois encore quelles mesures d'urgence on est en train d'adopter au moment où je parle pour protéger les gardiens de prison, non seulement dans ce pénitencier mais dans les autres afin que cessent ces tragédies que sont ces meurtres et ces prises d'otages. Il y a en fait état d'urgence dans tout notre système pénitentiaire. Si le ministre ne le voit pas, c'est qu'il est aveugle.

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je voudrais faire remarquer au député qu'il n'a pas précisé dans sa question le fait que cette tragédie ne s'est pas produite au pénitencier mais plutôt à proximité du domicile de M. Roy. Compte tenu des circonstances, je voudrais disposer de davantage de temps pour obtenir des renseignements exacts sur cet incident au sujet non seulement du meurtre lui-même mais des circonstances et de toutes preuves qui pourraient être présentées avant de me livrer à des commentaires plus poussés sur cette affaire.

M. Woolliams: J'ai une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député d'Assiniboia.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE PROJET HYDRO-ÉLECTRIQUE DE LA RIVIÈRE POPLAR—LA COMMUNICATION DE RENSEIGNEMENTS À LA COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE

M. Ralph E. Goodale (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures et concerne le projet hydro-électrique de Poplar River près de la frontière entre la Saskatchewan et le Montana. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement provincial de la Saskatchewan a enfin fourni tous les renseignements demandés par la Commission mixte internationale au sujet de ce projet, l'absence de tels renseignements ayant amené la Commission à demander l'arrêt des travaux, et dans le cas où la Commission mixte internationale disposerait maintenant de ces renseignements, savons-nous si elle les juge suffisants?